

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 15 (1964)

Heft: 2

Artikel: Un temple neuchâtelois du XVIIe siècle

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-392846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

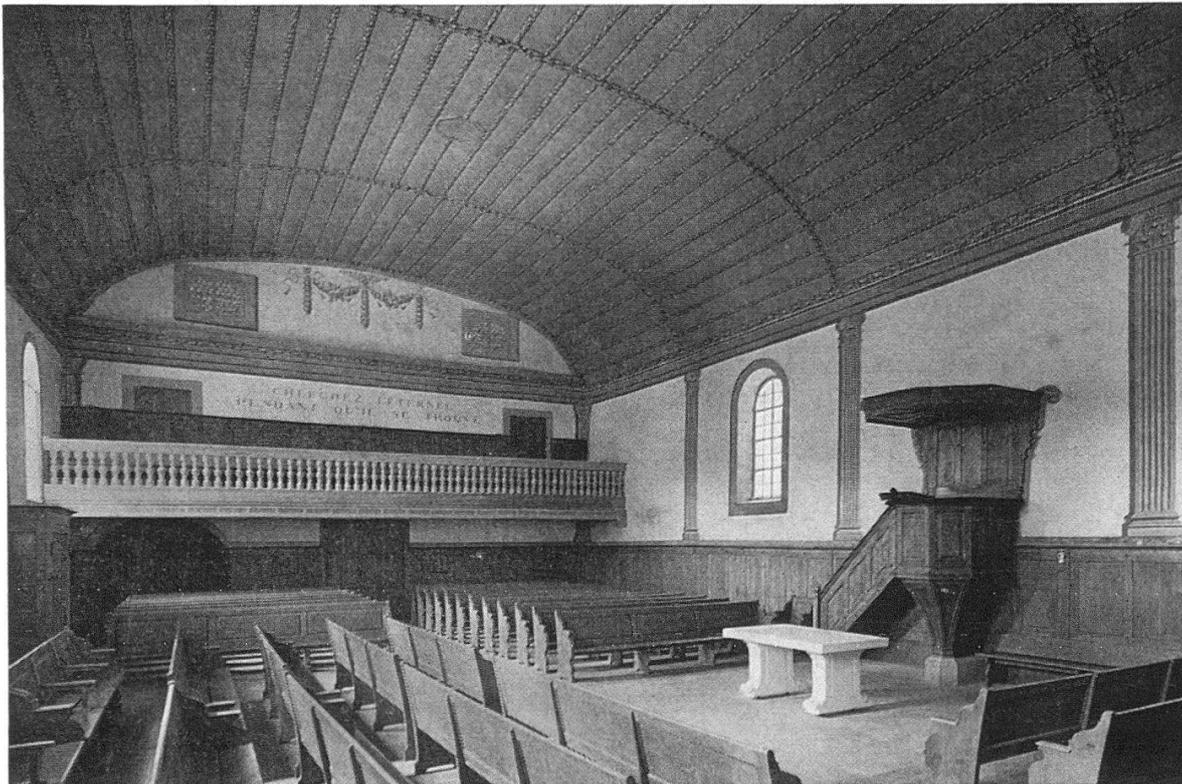
Neuchâtel

A l'extrémité orientale du Val-de-Ruz, le village de Dombresson est dominé de peu par son temple rebâti à la fin du XVII^e siècle, sur l'emplacement d'une église citée en 1178. Depuis la rue principale, l'édifice se profile contre la forêt, au-delà d'un premier plan formé par la cure et par de vieilles maisons bien assises au milieu des jardins. Cet ensemble harmonieux et modeste caractérise et illustre bien un art de vivre révolu.

Après divers arrangements indispensables pour reconstruire le temple possédé par plusieurs communes, les gens de Savagnier furent libérés de leurs obligations d'entretien, en 1696, en échange de 700 livres faibles, 20 plantes de bois et une fenêtre armoriée valant au plus 50 livres. En vertu d'une convention de 1697, Dombresson assumait pour l'avenir la moitié des frais d'entretien, les communes de Villiers et du Pâquier chacune un quart. Les habitants de Dombresson se chargèrent de faire démolir le temple existant et d'en bâtir un nouveau «selon le dessein donné par feu le sieur architecte JONAS FAVRE, tant pour la pierre de taille, maçonnerie et charpente dudit temple et de la tour». JOSEPH DUBOIS-DIT-COSANDIER, maître maçon, et ses associés entreprirent la construction du gros-œuvre après avoir souscrit un marché dont le texte a malheureusement disparu. La convention passée avec les maîtres charpentiers ABRAHAM GIRARD, DAVID BOURQUIN et JACQUES MATTHEY, de Savagnier, prévoyait pour le toit une charpente dont les tirants traverseraient le berceau couvrant la nef, une flèche sur la tour exhaussée, un «dôme» ou berceau déjà cité, une galerie, des portes, une chaire sur le modèle de celles de La Sagne ou de Saint-Blaise, et des bancs munis de dossiers, disposés selon le plan de Jonas Favre.

Les travaux ne tardèrent pas, puisque la porte principale, à l'ouest, porte la date 1697. A mon avis, la tour au-dessus de cette entrée pouvait être contemporaine. Comme tant d'autres clochers du pays elle aurait une apparence plus archaïque que «romane». Très laconiques, des comptes apprennent que les maçons démolirent le chœur, puis exhaussèrent la tour pour laquelle ils exécutèrent trois chapiteaux et un pilier de fenêtre. Faut-il en déduire que le corps du clocher est ancien sous un couronnement et une flèche de 1697? Une étude des maçonneries touchées par un incendie antérieur à la cloche de 1515 et la présence de colonnettes fuselées semblent bien le prouver. L'édifice, agrandi en cours de construction, fut recouvert à grands frais de tuiles achetées à Abraham Imer, dont l'établissement se trouvait près de Cerlier.

Pour les plans, l'excellent architecte Jonas Favre s'inspira assurément de ce qu'il avait réalisé au temple de Serrières, en 1666. La similitude des façades occidentales est frappante: un mur nu surmonté d'un avant-toit en berceau et d'une tour. A Dombresson, une seule porte protégée par un porche de bois perce le mur en pierre de taille aveugle, conçu pour résister aux rafales de pluie. Les hautes fenêtres en plein cintre et les deux œils-de-bœuf du mur oriental rappellent le Temple du Bas de Neuchâtel édifié par l'architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ en 1695-1696. On sait que les maçons de Dombresson examinèrent sur place les ferrures des baies éclairant le nouveau temple du chef-lieu. Le berceau de bois couvrant la nef de Dombresson rappelle celui de Serrières plus que le plafond du Temple du Bas. En revanche, le décor intérieur imite celui de Neuchâtel, dès lors modifié. En 1705 en effet, SAMUEL MULLER, de Lenzbourg, connu par d'autres ouvrages, s'engagea à décorer le temple de Dombresson «en la forme et manière que celui



Dombresson. L'intérieur du temple. Décor de 1705, modifié en 1822

de Neuchâtel est peint», et à établir un cadran solaire. Toute cette ornementation fut rafraîchie par JOSEPH FISCHER, du Landeron, en 1822. Le maître devait refaire en gris «les colonnes déjà peintes, et en même nombre que précédemment, avec la différence qu'au lieu d'être en marbre le fût des dites colonnes soit fait en cannelures; le chapiteau sera fait dans le même ordre qu'aux anciennes avec une corniche propre tout autour du temple». Fausses portes, fausses fenêtres et guirlandes seraient repeintes «comme du passé». C'est dire quel document précieux constitue le sobre décor de ce temple. Par une concordance remarquable, la transformation des pilastres marbrés en pilastres cannelés a suivi d'une vingtaine d'années un même travail exécuté au Temple du Bas.

La construction d'une seconde galerie à l'orient lors de la pose d'un orgue, en 1903, n'a pas trop gravement altéré l'aspect intérieur de l'édifice. Quatre pilastres peints ornent chacun des longs côtés, alors que des demi-pilastres se dressent aux angles. Des frises de feuillages serrés accentuent la ligne des couvre-joints et le tour du plafond cintré. Deux œils-de-bœuf et une guirlande animent la paroi occidentale, au-dessus d'un large entablement et de l'ancienne galerie bordée de balustres serrés. La chaire de noyer a été placée au milieu de la paroi nord en 1929, lors de la dernière restauration. Jean Courvoisier